AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5542
FR0000130577-FS1488

28 décembre 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PUBLICIS GROUPE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 décembre 2020, la société Harris Associates L.P.[1] (1209 N Orange St, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients sous gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 décembre 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société PUBLICIS GROUPE et détenir 13 591 362 actions PUBLICIS GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 5,49% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PUBLICIS GROUPE sur le marché.

[1] Contrôlée par la société Natixis Investment Managers, L.P., elle-même contrôlée par la société Natixis. Harris Associates L.P. exerce les droits de vote indépendamment de Natixis Investment Managers, L.P. et ses filiales, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

[2] Sur la base d'un capital composé de 247 758 228 actions représentant 272 512 398 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.